

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de l'Education et de l'Enfance

Enseignement

REF : DEEENS2010015

Signataire : CP/SS/CM

OBJET :Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires. Année scolaire 2010/2011.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les divers projets pédagogiques initiés par les écoles maternelles et élémentaire,
Considérant l'avis de la commission chargée d'examiner les demandes de subventions formulées par ces établissements scolaires afin de concrétiser leurs initiatives,
Considérant l'intérêt que représente les projets pour les élèves,

Vu le budget de l'exercice en cours,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ALLOUE une subvention au profit des coopératives des écoles suivantes :

MATERNELLE FRANCINE FROMOND

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 350 € pour la restauration du portrait de F. Fromond.

MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 150 € pour le projet "Cuisine".

MATERNELLE MARC BLOCH

- 150 € pour le projet "Jardin",

- 150 € pour le projet "Cuisine".

MATERNELLE PAUL BERT

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 150 € pour le projet "Cuisine".

MATERNELLE BROSSOLETTE

- 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE GERARD PHILIPPE

- 200 € pour le projet "Jardin",
- 200 € pour le projet "Cuisine",
- 250 € pour le projet "La photographie".

MATERNELLE LOUISE MICHEL

- 450 € pour le projet "Jardin",
- 600 € pour le projet "Création BCD".

MATERNELLE JEAN PERRIN

- 200 € pour le projet "La Cité des enfants".

MATERNELLE SAINT JUST

- 364 € pour le projet "Rencontre à l'atelier".

ECOLE JEAN MACE

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 300 € pour le projet "Mythologie",
- 250 € pour le projet "Rallye lecture",
- 200 € pour le projet "Classe Villette".

ECOLE ALBERT MATHIEZ

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 150 € pour le projet "Cuisine".

ECOLE WANGARI MAATHAI

- 200 € pour le projet "A la découverte de l'art".

ECOLE FIRMIN GEMIER

- 460 € pour les projets "Equitation" (Gémier, Condoret et Mathiez),
- 701,25 € pour le projet "Saint Hilaire".

ECOLE PAUL LANGEVIN

- 364 € pour le projet "Rencontre à l'atelier",
- 1045 € pour le projet "Armeau".

ECOLE JULES GUESDE

- 1292,50 € pour le projet "Gurgy".

ECOLE JEAN JAURES

- 825 € pour le projet "Conches",
- 343,75 € pour le projet "La Rochette",
- 646,25 € pour le projet "Saint Hilaire".

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au :

- ✓ 65738.211 (65738.211.303) pour 3 814,00 euros
- ✓ 65738.212 (65738.212.303) pour 7 077,75 euros.

Pour le Maire

L'adjoint délégué